



E. Laboun

1^{er} feuillet

REGISTRE

Contenant *deux* feuillets, cotés et paraphés
par nous Président du Tribunal de première instance de l'arron-
dissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, destiné à
constater les **NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS** de la Commune
de *Tilbaudou* — pendant le cours de l'année 1833.

A Meaux, le *vingt neuf* Décembre mil huit cent trente-deux.

E. Laboun

Juge Suppl.

N. S. =
Le jour mil huit cent trente-deux, le neuf février
Né de cinq heures du soir, devant nous Louis Joseph
Pierre Alexandre Pachon, Maire de la Commune de
Tilbaudou, officier de l'Etat Civil de ladite
Commune, deux témoins les citoyens Pierre
Nicolas Bernaille, manoeuvrier, âgé de quarante
un ans, demeurant à Nogent, le fermier Pierre
Bernaille, aussi manoeuvrier, âgé de trente quatre

manourier, âgé de soixante huit ans,
et Jean Lebonnier, Charrier, âgé
de cinquante quatre ans, tous deux
demeurant à Grilbardou, et ainsi de
leurs, et tous quatre l'universellement.

Ce sont toutes les parties signés avec
leur le présent acte, excepté l'épouse
et le dit Germain, qui nous ont déclaré
ne savoir écrire ni signer, et ce requies
à un notaire, chacun séparément devant
la loi; le tout après lecture faite.

Ernelt b. tranchant

Henri Digard
Dijout

N. 3.

Déc
D. Chienne
Sequin

Au mil huit cent trente trois, le dix sept
juin, heure de midi, devant nous Louis
Joseph Chloé André Lachot, Maire de la Commune de
Grilbardou, officier de l'état civil de ladite
Commune, sont comparus, pour comparaître
Monsieur Sequin, tonnelier, âgé de cinquante
deux ans, et son épouse Germaine Sequin,
Où son âge est de cinquante quatre ans,
tous deux demeurant ensemble à Grilbardou,
et leurs deux fils du dit nom, et
après lecture, lesquels nous ont déclaré que
Chienne Sequin, vigneron, âgé de quatre vingt
neuf ans et demi, né à Grilbardou, et
demeurant fils de Chienne Joseph Sequin,
et de Maria Rigard, son deux décédé, et
George de Julie Renée Rigard, sa femme,
âgée de quatre vingt quatre ans, qui lui forment



de l'acte, ont dit Grilbardou, en son domicile,
après lui avoir lu l'acte, et en son
la déclarant légitime avec nous le présent acte,
après lecture faite, p. f. q. i. Sequin

J. E. Sequin

Lachot

N. 4.

Déc
de Jean
Dijout
Lecocq

Au mil huit cent trente trois, le quatorze
juin, cinq heures du soir, devant nous Louis
Joseph Chloé André Lachot, Maire de la
Commune de Grilbardou, officier de l'état civil
de ladite Commune, sont comparus,
les citoyens Jacques Guerin, âgé de quatre
vingt ans, et Germaine Nicolle Rigard,
âgée de soixante deux ans, tous deux
demeurant ensemble à Grilbardou,
et leurs frères du dit nom, après lecture,
lesquels nous ont déclaré que Jean Pierre
Lecocq, ancien boucher, âgé de soixante
cinq ans, et à Grilbardou, et demeurant
fils de Pierre Lecocq, et de Marie
Angélique Lachot, tous deux décédés, et
époux de Marie Anne Rigard, sa
femme, âgée de soixante dix ans, qui
lui sont, et de l'acte, ont dit Grilbardou,
en son domicile, après lui avoir lu l'acte,
et en son la déclarant légitime avec nous le présent acte,
après lecture faite, p. f. q. i. Guerin

Dijout

Lachot

16. L.

Naissance
de
Victorine
Rumigny

Au quel lieu, en tant que le susd. Nour-
 riss. auroit sa portion, de son avar. Vins, tout pris
 et descendu par le Capit. de la Commune
 de Guilford, officier de l'Etat en de l'Etat
 Commune, soit par son ou l'un de ses Gens
 Communes, Collatiers, ou de l'un de ses
 Juges, à Guilford, lequel sera a
 porteur au Capit. de la Commune, ou
 à Guilford, la somme de six cent
 ou de sa part, de son avar. Vins, tout pris
 et descendu par le Capit. de la Commune
 de Guilford, officier de l'Etat en de l'Etat
 Commune, soit par son ou l'un de ses Gens
 Communes, Collatiers, ou de l'un de ses
 Juges, à Guilford, lequel sera a
 porteur au Capit. de la Commune, ou
 à Guilford, la somme de six cent

Van Dusen & E. Van Dusen

H. C.

*Naissance
de Marie
Françoise*

1. Au vilain bien une trentaine, le plus mince
 des bœufs du train, pesant sans doute 500 lb.
 M. André Dubois, maire de la Commune
 de Culbœuv, officier de l'Etat civil de ladite
 Commune, en compère le Sieur d'Arville
 d'Aranchon, Gerges, âgé de trente-un ans,



Demander à Gillbrison, lequel d'eux a présenté
un Enfant Da Seix ansinim, ne a Gillbrison
le lui a présenté sous a cage d'acier. En 1802,
Deux Negitine Apavica, avec Maria Cecilia
Christiana a acheté, et femme, avec de trente
un ans, enqet, Enfant le nom a, Declens
Dennor le p. roman, et a Marie, de 18
présentation et Declaration, sous un est, tant
en présence Des deux Horand. Elle s'est
vendue a l'Institution, en 1802, en quarante huit
ans, se Jean Bonaventura Bernadine,
avec l'Institution, le 1802, sous deux temoins
Francois Bonaventura a Gillbrison, et Marie
Declens Bonchon Declaration, laquelle ont
donné une note le présent acte, et cepte
le 1802, le Enfant qui nom a Declens
a l'Institution, ne s'ignés, le tout a par
Declens et de 1802.

L. Perucille

L'Indescent

Alex^{us} Pichot

H. L.

Décès
Honorine
Alexandrine
Puyette

Au mil lieu des autres, Frère, le quinze Mars,
 quatre heures Du soir, J'écris une fois Joseph
 Alexandre, Lecteur officier de la Communauté
 de Crilbardou, officier de l'Etat civil de la même
 Communauté. J'ai comparé les lieux Alexandrine
 Episcopi Paroissial, instituteur, âgé de quarante
 huit ans, et Jean Thomas Hamblin, muni-
 cipe de vingt-sept ans, tous deux temoins
 toujours égarés dans Crilbardou, et même
 de la dispute ci-dessus mentionnée; lesquels
 pour un débris que j'avais dans Alexandrine
 Plafette, son professeur, âgé de dix ans,
 né à Crilbardou, et si étonnant, fils de
 Cyr Dominique Plafette, muni-

L'An mil huit cent trente trois, le Deux et Nour
 aux heures du matin, devant nous Jouis Jodilph
 Alexandre Lachart, Maire de la Commune de
 Grisolles, officier de l'Etat Civil de ladite
 Commune, et compare le Sieur Jeanne
 Dominique Nicolas Sirey, Manouvrier, Juge
 de Paix, résidant, demeurant à Grisolles,
 lequel nous a présenté un Extrait du Sexe
 officiel, ré à Grisolles la première du
 présent mois de Juin dernier en date, de
 son legsime unique avec son fils légitime
 Dédale, la femme, âgée de plus quatre ans,
 lequel nous a déclaré d'être le père de
 l'enfant de Grisolles Dominique,
 l'acte de présentation et d'éclosion nous ont
 été faits en présence des Sieurs

[illegible]

*L. J. N. Co. Cash
B. Lelley*

Naissance
d'un Enfant
sans Vie

[illegible]

Sandercock & Co. Dublin

Max. Pacht



Marine,
de Jean
Laschal
Cirlet,

Le 14^{me} de l'année 1800, nous, le Citoyen Jacques
 Deshayes, et le Citoyen Joseph Deshayes, tous deux
 de la Commune de Paris, nous soussignés, nous sommes
 réunis au Palais National, à l'Assemblée, pour
 en procéder à l'acte de la déclaration constante
 du mariage de l'un de nous.
 Le Citoyen Jacques Deshayes, âgé de 35 ans, né à
 Compiègne, Canton de Vignory, Département
 de l'Aisne, et Marie, actuellement à Paris, née
 à Paris, et mère de deux filles mineures,
 Justine et Louis, tous deux Demeurant
 au Boulevard de Valenciennes, Canton de
 la Harpe, Département de Paris, sa
 femme, âgée de quarante-huit ans,
 mariés depuis dix-huit ans, lesquels
 aussi présents, en personne, nous ont
 déclaré constants qu'ils étaient mariés, d'autre part.

Il nous avons fait lecture aux parties, des
actes de résistance des groupes, des actes
de publication, fait pour parvenir au
premier grand, à l'ordre - la forme
pour l'écriture, les dimensions de l'ouvrage
en dix-neuf pages, dans lequel il y a
été formé l'opposition, à la chapelle

à huit heures du matin, de son légitime
 mariage avec Marie Genevieve Céline
 Desmoulins, Na. femme, âgée de trente ans,
 auquel l'officier a déclaré d'après
 les papiers de Auguste Edmond Bernard,
 lesdites présentations en déclaration nous ont
 été faites en présence desdits Jean
 Baptiste & Pierre Desmoulins, mariés
 âgés de trente deux ans, et Jean Viret Vain
 Charrier, âgé de vingt quatre ans, tous
 deux témoins majeurs demeurant à
 Grilbardou, et leurs frères Louis François
 Delarandé, lesquels ont, ainsi que le
 père de l'Époux, signé avec nous le présent
 acte, après lecture faite.

J. L. Vain
 J. B. L. Desmoulins

M. P. Pichot

N. 14.

Deces
 de Jeanne
 Marquerite
 Rigard
 & Guerin

Après quel huit cent trente deux, le huit
 heure de midi de l'an deux, Joseph
 Pichot, officier de la Commune
 de Grilbardou, officier de l'état civil de ladite
 Commune, pour ce parvenu lesdits Antoine
 Nicolas Rigard, propriétaire, âgé de
 cinquante deux ans, et Jean Pierre Vermeille,
 Cultivateur, âgé de cinquante deux ans,
 tous deux témoins majeurs demeurant
 à Grilbardou, lesdits frères, et le
 second Viret de la descente à après
 nommée, lesquels nous ont déclaré que
 Jeanne & Marquerite Rigard, tiercière,
 âgée de quatre vingt cinq ans, nous



l. 14. 9. 4.

née à Grilbardou, et d'ancienneté, fille
 de Antoine Rigard, et de Jeanne Marquerite
 Rancier, tous deux décédés, épouse de
 Jacques Guerin, ancien maître de pension
 âgé de quatre vingt ans, dix mois,
 demeurant au dit Grilbardou, lesdits
 ont été déclarés aujourd'hui à neuf heures du
 matin, au domicile de son dit mari;
 et ont été déclarés ainsi que le mari
 de la défunte, signé avec nous le présent
 acte, après lecture faite.

Guerin, Digne & Vermeille

M. P. Pichot

Deces
 de
 Genevieve
 Robin

Après quel huit cent trente deux, le huit
 heures du matin, de son légitime
 mariage avec Joseph Alexandre Pichot, maître
 de la Commune de Grilbardou, officier de
 l'état civil, de ladite Commune, après
 comparu lesdits Joseph Alexandre Chevalier
 & Joseph Pichot, cultivateurs, âgés de quarante
 huit ans, et Jean Thomas Vermeille
 menuisier, âgé de vingt sept ans, tous deux
 témoins majeurs demeurant à Grilbardou,
 et vu que c'est la défunte le après nommée,
 laquelle nous ont déclaré que Genevieve Robin
 âgée de cinq mois environ, née à Fontenay, sous
 Bois, de l'ancienement de la femme, le deux
 mari & d'ancienneté à Grilbardou, chez
 le sieur Jean Frédéric Chauv, menuisier,
 chez lequel elle étoit en nourrice, fille de
 Joseph Thomas Robin, cultivateur, âgé de
 vingt huit ans, et de Genevieve Guerin la

Jeune âgée de vingt six ans, d'origine noble, au lieu
fontenay sous Bois, par Decès de son père
du présent mois, a été élevée par son
oncle, le sieur de la Roche, son père nourricier,
et en les déclarants, signé avec nous, la
présente acte, a été lue et faite.

Vaudeschal & J. & Vermeille

Alex. Pachot

16. 19.

Décès
de Jeanne
Léonie
Sœur de Marie
V. Couper

En mil huit cent trente trois, le vingt
sept juillet, sept heures du matin, devant
nous Louis Joseph Alexandre Pachot
notaire de la Commune de Grilhardou
officier de l'Etat civil de ladite Commune,
Nous comparus les sieurs et dames ci dessous
Vaudeschal, prestataires, âgé de quarante huit
ans, et Jean Thomas Vermeille, menuisier,
âgé de vingt sept ans, tous deux témoins
légaux, demeurants à Grilhardou, en l'un
de la commune et après nous avoir
nous en déclarés que Marie Léonie
Sœur de Marie, manouvrier, âgée de quatre
vingt cinq ans et demie, née à Grilhardou
de ce. Respectivement demeurante à
Grilhardou, fille de Jeanne Sœur de Marie
et de Jean Marie Louis de la Roche, et
de son père, le sieur de la Roche, français, Couper,
elle déclarés à Grilhardou ce jourd'hui
à quatre heures du matin, au domicile
de Jean Emmanuel Laramé son gendre
chez lequel elle demeurait, et en
les déclarants, ainsi que ledit Laramé,

signé avec nous le présent acte, après
lecture faite.

Vaudeschal & J. & Vermeille

J. a. Laramé

Alex. Pachot

17. 20.

Naissance
de Marie
Honoreine
Rajette

En mil huit cent trente trois, le vingt
sept juillet, sept heures du matin, devant nous Louis Joseph
Alexandre Pachot, notaire de la Commune de
Grilhardou, officier de l'Etat civil de ladite
Commune, les comparus le sieur Cyr Dominique
Rajette, manouvrier, âgé de quarante cinq ans
demeurant à Grilhardou, lequel nous a présenté un
Enfant de sexe féminin, né à Grilhardou le vingt
septième mois, à cinq heures du soir, de son légitime
mariage avec Marie Anne Josephine Michelas
sa femme, âgée de quarante huit ans, laquelle
Enfant il nous a déclaré d'être les premiers
de Marie Honoreine.
Lesdites présentation et déclaration nous ont été
faites en présence des sieurs Antoine Vour
Charles Thuret, manouvriers, âgés de soixante ans
et Pierre Louis Decobean, serruriers, âgés de
cinquante huit ans, tous deux témoins légaux
demeurants à Grilhardou, et nous autres Rajette
déclarants, lesquels ont signé avec nous le
présent acte, excepté l'un de l'Enfant qui a
été absent ou d'avoir signé, de ce par nous interpellé
de l'un après lecture faite.

A. L. E. P. H. - J. a. Desobry

Alex. Pachot

No. 20.

Naissance
de Marie
Anne Adèle
Dheur

Au mil lieu cent trente trois le vingt un
Octobre, six heures du matin, devant nous
Louis Joseph Alexandre Pachot, Maire de la
Commune de Grilbardou, officier de l'Etat
civil de ladite Commune, les comparant
le sieur Jean Frédéric Dheur, manouvrier,
âge de vingt huit ans, demeurant à Grilbardou,
lequel nous a présenté un Enfant de sexe
féminin, né à Grilbardou, au jour d'hui à
une heure du matin, de son légitime mariage
avec Marie Désirée et Vent Seuzat, la femme
âge de trente deux ans, auquel Enfant
il nous a déclaré donner les prénoms
de Marie Anne Adèle.
Lesdits présentations et Déclaration nous ont
été faites au parvis de l'Eglise de Grilbardou
en présence des sieurs Antoine
Charles Dheur manouvrier, âge
de vingt ans, et Alexandre Theodoro
Paul de cath. instituteur, âge de quarante
neuf ans, tous deux habitants nés et
demeurant à Grilbardou, lesdits
père, et la mère, ont été vus et
déclarés; lesquels ont signé avec nous
le présent acte, excepté le père de l'enfant
qui a déclaré ne savoir signer, de ce par
nous interposé le tout après lecture faite.

Vu et validé par le Maire
Louis Pachot

Alex. Pachot

No. 22.

Naissance
de Caroline
Bonhomme

Au mil lieu cent trente trois le vingt cinq
Octobre, six heures du matin, devant nous
Louis Joseph Alexandre Pachot, Maire de la
Commune de Grilbardou, officier de l'Etat
civil de ladite Commune, les comparant le sieur
Jean Pierre Bonhomme, charpentier, âge de
quarante huit ans, demeurant à Grilbardou,
lequel nous a présenté un Enfant de sexe
féminin, né à Grilbardou, le vingt quatre du
présent mois à une heure du soir, de son
légitime mariage avec Geneviève etiable Dupré
la femme, âgée de trente huit ans, auquel
Enfant il nous a déclaré donner le prénom
de Caroline; lesdits présentations et
Déclaration nous ont été faites en présence
des sieurs Alexandre Theodoro Paul de cath.
instituteur, âge de quarante neuf ans, et
Pierre Louis Redeban, procureur, âge
de cinquante huit ans, tous deux habitants
nés et demeurant à Grilbardou, à quinze
heures Bonhomme déclarant, lesquels ont
assisté que le père de l'Enfant, signe que
nous le présent acte, après lecture faite.

Vu et validé par le Maire
Louis Pachot

2 p. Bonhomme

No. 23.

Decès
de Caroline
Bonhomme

Au mil lieu cent trente trois le vingt cinq
Octobre, deux heures du matin, devant nous
Louis Joseph Alexandre Pachot, Maire de la
Commune de Grilbardou, officier de l'Etat
civil de ladite Commune, les comparant le sieur
Jean Pierre Bonhomme, charpentier, âge de
quarante huit ans, demeurant à Grilbardou,
lequel nous a déclaré que la femme de son
légitime mariage avec Geneviève etiable Dupré
la femme, âgée de trente huit ans, a été
trouvée morte à son domicile, le vingt quatre
du présent mois à une heure du soir, de son
légitime mariage avec Geneviève etiable Dupré
la femme, âgée de trente huit ans, auquel
Enfant il nous a déclaré donner le prénom
de Caroline; lesdits présentations et
Déclaration nous ont été faites en présence
des sieurs Alexandre Theodoro Paul de cath.
instituteur, âge de quarante neuf ans, et
Pierre Louis Redeban, procureur, âge
de cinquante huit ans, tous deux habitants
nés et demeurant à Grilbardou, à quinze
heures Bonhomme déclarant, lesquels ont
assisté que le père de l'Enfant, signe que
nous le présent acte, après lecture faite.

De la Commune de Grilbardou, officier
de l'état civil de la dite Commune, nous
comparaux les sieurs Alexandre Théodore
Vaudesoul, justicier, âgé de quarante
neuf ans, et Pierre René Desobean
parrain, âgé de cinquante huit ans
pour et avec lesquels nous avons d'abord
à Grilbardou, et Vaudesoul de la dite
après nous, lesquels nous ont déclaré
que Caroline Bonhomme, âgée d'environ
dix ans, née à Grilbardou le vingt
quatre de juillet mil huit cent dix
deur ville de Jean Pierre Bonhomme
notaire, âgé de quarante huit ans, et de
Geneviève Anne de Nefpe, sa femme,
âgée de trente huit ans d'aujourd'hui à
Grilbardou, et d'accès d'aujourd'hui à
vux heures du matin, du domicile de
des père et mère, et ont les déclarants
ainsi que le père de la défunte, signé
au verso le présent acte après lecture

Vaudesoul
p L Desobean

p Bonhomme
Maire de Grilbardou

N.º 26.

Naissance
d'Augustine
Rosalie
Papillon

Au mil huit cent trente trois le quatre
Novembre, nous soussignés du lieu, devant nous
Joseph Alexandre Dachez, Maire de la
Commune de Grilbardou, officier de l'état
civil de la dite Commune, en comparant le

l. 2. 15.º ft.

Sieur Jean Pierre Vaudesoul, Cultivateur, âgé de
cinquante trois ans, demeurant à Grilbardou,
lequel nous a présenté un Exposé du ser-
fémisme, né à Grilbardou, après d'être à
vingt heures du matin, du mariage
de Pierre Pierre Papillon, cultivateur,
âgé de vingt trois ans, et d'aujourd'hui à
Nefpe de la ville de Nefpe, N.º 20, et de
Geneviève Augustine de Nefpe, sa femme,
âgée de vingt ans, lequel exposé il nous a
déclaré d'après les déclarations d'Augustine Rosalie
lesdits parents et de l'acte de naissance, nous ont
été faits en présence des sieurs Jean
Pierre Vaudesoul, cultivateur, âgé de vingt
trois ans, et Alexandre Théodore Vaudesoul,
cultivateur, âgé de quarante neuf ans, nous d'après
l'acte de naissance d'aujourd'hui à Grilbardou
le premier fils, et le second d'être d'être
Vaudesoul, déclarants, lesquels ont ainsi
que le dit Vaudesoul signé avec nous le
présent acte, après lecture faite.

Vaudesoul
J. C. Vaudesoul

p Vaudesoul
Maire de Grilbardou

N.º 27.

Naissance
de Théodore
Augustine
Notaryet

Au mil huit cent trente trois, le six
Novembre, nous soussignés du lieu, devant nous
Joseph Alexandre Dachez, Maire de la
Commune de Grilbardou, officier de l'état
civil de la dite Commune, en comparant le

sieur Pierre Hétayer, maréchal ferrons, age
 de trente sept ans, demeurant à Grilbardou
 lequel nous a présenté un Enfant du sexe
 féminin né à Grilbardou ce jour d'hui à
 deux heures du matin, le son voisin
 mariage avec Catherine Jendrière Suzanne
 Créder, la femme, age de trente sept ans
 auquel Enfant il nous a déclaré donner
 le prénom de Victoire Augustina,
 lesdites présentation et déclaration nous
 ont été faites en présence des sieurs Charles
 Fournier, notaire, maréchal ferrons
 age de cinquante trois ans, et Alexis, le
 sieur Vaudecal, instituteur, age de
 quarante neuf ans, tous deux témoins
 majeurs demeurant à Grilbardou, le
 premier voisin, et le second ami dudit
 Hétayer déclarant, lesquels ont signé
 avec nous le présent acte, excepté le
 père de l'Enfant qui a déclaré ne savoir
 signer, le tout après lecture faite.

Vaudecal
 Bernille

No. 26.

Décès
 de Augustine
 Rosalie
 Papillon

Au mil huit cent trente deux le cinq
 Novembre, huit heures du matin, devant nous
 Louis Joseph Alexandre Lachot, Notaire
 de la Commune de Grilbardou, officier de
 l'Etat civil de ladite Commune, sou-
 comparés les sieurs Jean Pierre Bernille,

Cultivateur age de cinquante trois ans, et Jean
 Thomas Bernille, menuisier, age de vingt sept
 ans, tous deux témoins majeurs demeurant à
 Grilbardou, le premier voisin, et le second oncle
 de la défunte ci après nommée, lesquels nous
 ont déclaré qu'Augustine Rosalie Papillon,
 sans profession, age de sept jours, née à
 Grilbardou le quatre du présent mois, fille
 de Pierre Thomas Papillon, instituteur, age de
 vingt trois ans, demeurant à Lurix, Rue de
 la Ville l'Esque No. 20, et de Genevieve
 Augustine Bernille, la femme, age de vingt
 six ans, née à Lurix le dix du présent mois, et
 quatre heures du soir, à Grilbardou, au
 domicile dudit Jean Pierre Bernille, son
 oncle, et un des déclarants, signés avec nous
 le présent acte, après lecture faite.

J. Bernille

J. C. Bernille

No. 27.

Décès
 d'Eugène
 Victor
 Parain

Au mil huit cent trente deux le cinq
 Novembre, sept heures du matin, devant nous
 Louis Joseph Alexandre Lachot, Notaire
 de la Commune de Grilbardou, officier de
 l'Etat civil de ladite Commune, sou-
 comparés les sieurs Alexandre
 Etienne Vaudecal, instituteur, age de
 quarante neuf ans, et Jean Thomas
 Bernille, menuisier, age de vingt sept
 ans, tous deux témoins majeurs demeurant à
 Grilbardou, et voisins dudit Eugène ci après
 nommé, lesquels nous ont déclaré qu'Eugène

Victor Parain, sans profession, âgé de
quatorze mois, né à Villers, de ce
Département, fils de Théodore et Joséphine
Parain, mariés, âgé de vingt-neuf ans,
et de Rodine Parain, sa femme, nés à
Villers, âgé de vingt-neuf ans, demeurant
ensemble à Villers, est, de ce
aujourd'hui, à quatre heures du matin, au
Vivier de la paroisse, et un lap
d'écrouant, ainsi que le père du défunt
signé avec nous le présent acte, après
lecture faite.

Vandercasle J. C. Vervelle

Theodore Parain

M^{re} Pachot

N^o 28.

Naissance
De Louis
Germain
Raim

Le An mil huit cent trente trois, le onze
deux Novembre, six heures du soir, à Villers
nouveau Louis Joseph et Alexandre Pachot
officiers de la commune de Villers
officier de l'Etat civil de ladite commune
les comparus le sieur Jean Baptiste
Raim, charretier, âgé de trente deux ans,
demeurant à Villers, lequel nous a
présenté un enfant du sexe masculin
né à Villers, le onze un du présent
mois, à six heures du soir, de son
légitime mariage avec Catherine Antoinette
Parain, sa femme, âgée de vingt-sept ans
auquel enfant il nous a déclaré d'un

la présence de Louis Germain,
testes présentations et déclaration nous ont
été faites en présence des sieurs Jean, Pierre
Raim, charretier, âgé de vingt-neuf ans, et
Jean Louis Raim, aussi charretier, âgé de
vingt quatre ans, tous deux témoins surs
d'innocence à Villers, et frères de
Jean Baptiste Raim, déclarant, lesquels
ont, ainsi que le père de l'enfant, signé
avec nous le présent acte, après lecture
faite.

J. V. Raim
J. B. Raim

J. V. Raim

M^{re} Pachot

N^o 29

Mariage
De Jean
Marie
Théophile
Dardant
ou
Appoline
Josephine
Dardant

Le An mil huit cent trente trois le mercredi
vingt sept Novembre, six heures du matin,
en la maison Commune de Villers, nous
d'innocence de Villers, âgé de
officier de l'Etat civil de la dite commune
les comparus pour contracter mariage, le
sieur Jean Marie Théophile Dardant,
marchand de vin, âgé de vingt trois ans,
né à Villers, Canton de Villers, Département
de la Somme, demeurant à Paris, rue
D'Orléans N^o 38, fils unique et légitime de
Jean Marie Dardant, propriétaire, et
épouse de la Commune de Villers,
l'âge de soixante quatre ans, et de Marie

Entendu, le Sieur Portier, a déclaré
François Champet, nous en déclarer
à haute et intelligible voix, qu'il se
proposait d'indiquer son nouveau lieu.
Sur quoi, nous officier de l'Etat civil
du dit et signé, avons prononcé en

nom de la loi, que le di Jean Marie
Etienne Perseus, ex la dite Hypothèque
Josephine Champet, sous unia par le mariage

Le bon fr. en présence et du Contesterant
Des pere et Mere De l'époux, De la Mere
De l'épouse, et du sieur Jacques Goumin
Mauricette, marchand ferronnier, âgé de
vingt quatre ans, beau fr. de la dite
épouse, demeurant à Paris Rue de la dite
épouse Des deux Louis François Michel
Goumin dit Marchand de vin, âgé de vingt quatre ans
demeurant à Paris, avoué d'instance De Besme,
Député de la Somme, uncle maternel de l'époux,
De Jean Baptiste Constant Noët, autre marchand
de vin, âgé de quarante deux ans, demeurant à Paris
Rue du Bac N° 3, cousin de l'époux, De Victor
Nicolas Zacharie Delisle, demeurant, âgé de quarante
deux ans, demeurant à Couilly de la Doyenneté,
uncle maternel de l'épouse, et Louis Maxime
Mauricette, entrepreneur de menuiserie, âgé de
quarante deux ans, demeurant à Paris Rue
Trois Roy d'Angers fr. de la dite épouse, et
deux autres témoins majeurs.

Et on toutes les parties signée avec nous le présent
Docteur, le tan après Octave finit. /

Barbanson
M^e J^e Delisle
M^e Garnier
Barbanson
C^{te} 2
Delisle
Marnieff
Dijon
Charente A/Champs Bureau
Marchandise M^e J^e Delisle
M^e Garnier
Barbanson
C^{te} 2
Delisle
M^e Garnier
Dijon adjoind

Naissance
De Clement
Maurice

Au mil huit cent trente trois le
vingt neuf Novembre, six heures du soir,
nous soussignés Louis Joseph Alexandre
Dagblon, Maire de la Commune de Grilbardou,
officier de l'Etat civil de ladite Commune,
en comparant le sieur Jean Pierre Maurice
Cultivateur, âgé de trente deux ans,
demeurant à Grilbardou, lequel nous a
présenté un Enfant du sexe masculin
né à Grilbardou, aujourd'hui à six heures
du matin, de son légitime Mariage avec
Marie Mag Delone Virginia Plieque
sa femme, âgée de trente deux ans,
auquel Enfant il nous a déclaré devant
le premier De Chenevert, les Dctrs
présentation et Déclaration nous ont été
faites en présence des Dctrs Etienne
Florent Plieque, Cultivateur, âgé de trente
six ans, demeurant à Signely, Louis Alexandre
Chéodore Vandescot, Institututeur, âgé de
quarante neuf ans, demeurant à Grilbardou
tous deux témoins mariés, et Francis Jean
fleur, et le second De M. Maurice
Déclarant, lesquels ont, ainsi que la mère
de l'Enfant, signé avec nous le présent
Acte, après lecture faite.

Vandescot
Plieque
Maurice
Alex. Dagblon

Vierge De
Julienne
Nostre
Vandescot
P. Marin

Le 1^{er} Au mil huit cent trente trois le vingt cinq
Decembre, huit heures du matin, devant nous Louis
Joseph Alexandre Dagblon, Maire de la Commune
de Grilbardou, officier de l'Etat civil de ladite
Commune, soussigné par les Dctrs Alexandre
Chéodore Vandescot, Institututeur, âgé de quarante
neuf ans, et Francis Jean fleur et Marin, garde
du conseil de l'Etat, âgé de vingt six ans, tous
deux témoins mariés, demeurant à Grilbardou,
le premier père, et le second beau père de la Dite
Vierge, après lecture desquels nous ont déclaré que
Julienne Nostre Vandescot, mineure, âgée
de deux ans, une fille mineure, née à Grilbardou, le
2^e Rapportement demeurant à Grilbardou,
fille de l'Alexandre Chéodore Vandescot, ci dessus
nommé, a été qualifiée, et Francis Charlotte
Pauvent, sa femme, âgée de quarante ans, se
épousée à Jean Baptiste fain, Marin,
Marchand maçon, âgé de trente ans, demeurant
à Grilbardou, qui lui surin, se déclare
aujourd'hui à quatre heures du matin, au
Domicile de son mari, au vu des Déclarants
aussi que le mari de la Dite enfant, signé avec
nous le présent Acte, après lecture faite.

Vandescot
Marin
J. J. M. Marin
Alex. Dagblon

Ces 8000⁰ pour vous offrir de la
Commune de Villafra de Mendive, après leur
propre, pour, mil six cent quatre-vingt.

Alex^{rs} Packard

*Cable Alphabetique des Actes
contenus au présent Registre.*

Naissance.

21 ^o 22	Dorhamme Caroline	24. 8 ^{ba}
21 ^o 8.	Debaupuis Desiree Virginia	16. 8 ^{ba}
21 ^o 21.	Maur Marie Anne Adèle	20. 8 ^{ba}
21 ^o 16.	Furcin, Anguette Edmond Leonard	1. 8 ^{ba}
21 ^o 12	Lececy Philippe Dominique	10. 8 ^{ba}
21 ^o 6.	Mauchon Marie	8. 8 ^{ba}
21 ^o 30.	Marica Clément	22. 9 ^{ba}
21 ^o 25	Apcher Pichon Augustine	6. 9 ^{ba}
21 ^o 15	Mohard Emile Victor	28. 8 ^{ba}
21 ^o 24	Lepillon Augustine Natalie	4. 9 ^{ba}
21 ^o 30	Luzette Marie Honorine	20. 8 ^{ba}
21 ^o 28	Maes Marie Jeanne	21. 9 ^{ba}
21 ^o 5.	Murigny Pichon	8. 8 ^{ba}

6. Labour 18' to ft.

N.º 9. Souffrance d'un Enfant sans vie
N.º 13. Naissance d'un Enfant sans vie

Marriage. C.

N^o. 2. Clement Jean Venus, 28
 Lemaire Victor Victorine 13 février
 N^o. 32. Duboué Simon Amant, 25
 Collot, Marie Augustine Victorine 31 2^{me}
 N^o. 39. Delord Jean Marie Christophile, a
 Champs Appoline Josephine - 24. 9^{me}
 N^o. 44. Girlet Jean Caschal 25
 Barastour Veuve Alexandreine 29. Avril

Décès

N ^o 13.	Bouhemme Caroline	28 8 ^{bre}	
N ^o 14	Digard Jeanne Marguerite	8 Juin	
N ^o 10.	Digard Julie Sophie	3 Avril	
N ^o 11	Jacquinet Joseph	21 Avril	
N ^o 12	Jourdaine Marie Louise	29 Juillet	
N ^o 15	Labocq Jean Pierre	4 Mars	tin
N ^o 26	Lafillon Augustine Rodolphe	10 novembre	Quin

n ^o 24	Larain Eugene Victor	22. 9 ^{bre}
n ^o 14	Rufette Honorine Alexandrine	15 Noies
n ^o 18	Robin Genesiere	24 Juillet
n ^o 3.	Jequin Emma	19 Janvier
n ^o 31	Gaudescau Julienne Reine	25. 2 ^{bre}
n ^o 1 ^{re}	Sermelle Pierre Nicolas	9 Janvier

Naissances	15
Mariages	1
Décès	13.

Total	32 Actes.
-------	-----------

Certifie sincère et véritable par nous
ex Coirre de la Commune de Guilbardou
Sousigné

A Guilbardou le Dix Janvier 1836.

Alex^{re} Fadet